



Liberté d'association : Urgence Palestine dépose une saisine auprès de l'ONU

Description

Une délégation de 7 personnes a été reçue hier par les rapporteurs spéciaux de l'ONU en matière de liberté d'expression et liberté d'association pour alerter le conseil de l'ONU sur la silenciation des voix palestinien-nes et de leurs soutiens en France. L'agence Média Palestine s'est entretenue avec un porte-parole d'Urgence Palestine pour porter un éclairage sur ces perspectives.

Par l'Agence Média Palestine, le 6 juin 2025



Une saisine a été déposée hier, jeudi 5 juin, auprès des Nations Unies, portée par Urgence Palestine et le Centre Europe-Tiers Monde. Par cette démarche, Urgence Palestine et le CETIM dénoncent « une violation manifeste des obligations internationales de la France, en particulier le droit à la liberté d'expression et d'association. Plus largement cette saisine pointe la politique française de criminalisation des Palestiniens et Palestiniennes, et de toute voix qui s'élève pour dénoncer le génocide perpétré par Israël depuis un an et demi », explique le communiqué de presse.

Cette affaire fait suite aux [menaces de dissolution du collectif Urgence Palestine](#), qui p sent sur le mouvement depuis sa cr ation et se sont concr tis es le mois dernier lorsque le gouvernement Retailleau a notifi  les fondateurs du collectif de son intention de dissoudre.

Depuis, une forte mobilisation de la soci t  civile et de nombreuses organisations politiques et de d fenses des libert s se sont exprim es contre cette dissolution. Alors que le g nocide perp tr  par Isra l   Gaza est plus terrible que jamais, cette attaque contre le collectif qui a su rassembler massivement pour d noncer les crimes isra liens et porter la voix des Palestiniens est vue comme une attaque politique grave.

Amnesty International a qualifi  cette intention de dissolution de   menace contre les d fenseurs des droits des Palestiniens   a affirm  y voir l ??illustration de la d gradation **continue des libert s d ??expression, d ??association et de r union pacifique en France**. Plus de 250 000 personnes ont sign  la p tition   [stop-dissolution.fr](#)  . C est peut- tre cette mobilisation forte et unie qui a fait reporter la d cision chaque semaine au conseil des ministres. Mais si la d cision effective de dissolution a  t  report e trois fois maintenant, la menace n en est pas moins s rieuse.

C est dans ce contexte qu Urgence Palestine entend d noncer l ??attentat fran ais pour ses actes de r pression syst matiques   l ??gard de la solidarit  avec le peuple palestinien. Port e par l ??interm diaire du CETIM, ONG dot e d un statut consultatif aupr s du Conseil  conomique et social des Nations unies, l ??organisation a donc d pos  une saisine aupr s des Nations Unies.

Contact  par l ??Agence M dia Palestine, un porte-parole d Urgence Palestine affirme que la d l gation a  t  tr s bien re ue hier   l ??ONU. Parmi les sept membres de cette d l gation se trouvaient des repr sentant-es de plusieurs comit s qui ont pu exposer toutes les formes qu a pu prendre la r pression du mouvement de solidarit  avec la Palestine, avant m me cette annonce d intention de dissoudre Urgence Palestine.

Les interdictions de manifester et les entraves r p t es   leur bon d roulement, les accusations diffamantes, la r pression brutales des  tudiant-es et le climat g n ral d islamophobie en France sont autant de sujets qui ont  t  port s aux rapporteurs sp ciaux de l ??ONU charg s des libert s d expression et libert s d association.

  Les rapporteurs ont tr s bien re u notre d l gation, ils se sont montr s tr s touch s, et choqu s par nos r cits, et nous ont affirm  se saisir du dossier  , affirme le porte-parole d Urgence Palestine.   Le CETIM, qui par son statut consultatif, fait le lien entre le peuple et l ??institution, est un soutien cl . Fond  dans les ann es 70, ses premiers combats ont  t  pour d noncer et faire cesser l ??apartheid en Afrique du Sud : ils sont  videmment tr s sensibles   notre lutte.  

Les rapporteurs sp ciaux devraient donc interpeller la France, qui disposera alors de 60 jours pour r pondre, avant toute communication ouverte de l ??ONU sur le sujet. Urgence Palestine a n anmoins plaid  pour que ce d lai soit lev , arguant d une proc dure urgente en raison de la menace imminente qui p se sur les libert s d association et d expression en France.

  C est la mobilisation qui nous fait tenir, et on ne peut pas attendre pour d fendre nos droits. Il faut continuer de relayer la [p tition](#) Stop Dissolution, il faut continuer de d noncer l ??attentat

Français. Et plus que jamais, il faut dénoncer le génocide à Gaza, et exiger le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et le droit au retour, s'engager les libertés fondamentales et pour le respect du droit international. »

date création
2025/06/06